

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2731>



Voeu relatif aux conditions de recrutement des Assistants d'Education, Assistants Pédagogiques, Auxiliaires de vie Scolaire

Publication date: mercredi 15 octobre 2008

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Non Titulaires (AED, Contractuels, Vacataires..) -

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) de Saône et Loire réuni mardi 14 octobre 2008

Voeu à l'initiative du SNES-FSU (section départementale de Saône-et-Loire, S2-71)

Le Conseil Départemental demande que des contrats d'une durée de trois ans soient systématiquement proposés aux Assistants d'Education, Assistants Pédagogiques et Auxiliaires de Vie Scolaire recrutés dans le département.

– Adopté à l'unanimité du Conseil Départemental de l'Education Nationale de Saône-et-Loire.

Syndicat national des enseignants de Second degré



Fédération Syndicale Unitaire